



Contrat de stagiaire

Le contrat de stagiaire doit être conclu au plus tard avant le début du stage. Au cas où le contrat ne serait pas présenté en temps voulu, le stage ne pourra être reconnu.

1. Parties du Contrat

Le contrat de stage est conclu entre les parties suivantes:

1.1. Stagiaire

Nom	Prénom	Né(e) le:
Code postal, lieu	Rue	Téléphone / Email
Matricule	Discipline	Actuellement en ___ semestre de la TU München-Wissenschaftszentrum Weihenstephan
<input type="checkbox"/> en stage d'études <input type="checkbox"/> ou à l'université de _____		

1.2. Entreprise

Nom/Entreprise	Prénom
Adresse	
Ville/Canton	Téléphone/Téléfax: Email:

2. Conditions de stage

2.1. But du stage

Dans le cadre du plan de formation, le stagiaire sera tenu de participer activement aux travaux quotidiens, en accord avec la réglementation sur la formation des stagiaires, dans le but d'acquérir une expérience et des connaissances pratiques.

2.2. Durée et période d'essai

Le contrat de stage commencera le _____ et se terminera le _____.

Dans le cas d'un stage de moins de trois mois, les 2 premières semaines seront considérées comme une période d'essai; dans le cas d'une formation de plus de 3 mois, la période d'essai sera de 4 semaines. Pendant la période d'essai le contrat peut être interrompu sans préavis et sans justification. La résiliation devra être notifiée par écrit. Le bureau des stagiaires de Weihenstephan devra en être averti immédiatement.

2.3. Directeur du stage

Le Directeur du stage confie à Mr/Mme _____, né(e) le _____, qualification professionnelle _____ la formation du/de la stagiaire.

2.4. Temps de travail quotidien et vacances

Le temps de travail est défini comme suit:

lundi au vendredi _____ heures, samedi _____ heures, dimanche _____ heures

Les jours de congé ainsi que tout autre jour d'absence ne sont pas reconnus comme jours de stage et devront être récupérés. Ceci ne concerne que les étudiants immatriculés à l'université.

En cas de stages pendant les périodes avant ou après les études, les règles de contrat de tarif sont à respecter. Les stagiaires avec contrat de tarif bénéficieront de _____ jours de vacances.

2.5. Salaire

Le stagiaire recevra un salaire mensuel de _____ Euros bruts, qui est à payer au plus tard le 3ième jour après le dernier jour de travail du même mois.

2.6. Les règles de la page suivante font partie de ce contrat et seront acceptées.

2.7. Contrat

Ce contrat sera réalisé en trois exemplaires identiques signés. Chaque partie et ainsi que le bureau des stagiaires de Weihenstephan recevront une copie.

2.8. Autres conditions:

Lieu, date

Entreprise (signature)	stagiaire (signature)
------------------------	-----------------------

3. Réglementations générales du stage

3.1. L'entreprise s'engage à

- transmettre expérience et connaissances à son stagiaire le mieux possible dans le cadre de ses possibilités,
- à coopérer du mieux possible avec l'université en tout ce qui concerne les questions qui se réfèrent au déroulement du stage,
- mettre à la disposition du stagiaire toutes les données qui sont nécessaires pour réaliser le rapport de stage, tant que les données demandées ne font pas parties du secret d'entreprise ou du secret commercial,
- permettre au stagiaire de participer aux formations à l'extérieur de l'entreprise exigées par l'université,
- préparer pour le stagiaire un bulletin à la fin du stage contenant toutes les données telles que le type de stage et sa durée, ainsi que sur les connaissances et l'expérience qui ont été acquises par le stagiaire.

3.2. Le stagiaire s'engage à se comporter en accord avec l'objectif du stage, en particulier:

- à prendre en compte toutes les possibilités de formation qui lui sont proposées
- à suivre le plan de formation et à réaliser les devoirs qui lui ont été donnés avec beaucoup de soin et correction
- à se conformer aux directives du chef d'entreprise ou de son délégué
- à respecter les règles de sécurité de travail et de prévention des accidents ainsi que le secret professionnel. Les installations de l'entreprise sont à utiliser avec soins et seulement pour les travaux à effectuer. Le matériel et les outils sont à rendre en état correct à la fin des travaux.
- à respecter les horaires de formation quotidiens et en cas d'absence à informer l'entreprise sans délai; en cas de maladie et d'absence de trois jours ou plus une attestation est à présenter
- à respecter l'intérêt de l'entreprise

3.3. Assurances

- En cas d'accident pendant les activités pratiques le stagiaire est couvert par le régime légal. En cas d'accident, l'entreprise devra transmettre un constat d'accident au bureau des stagiaires de l'université.
- L'assurance sociale est régie par la réglementation en valeur
- Sur demande du chef d'entreprise le stagiaire est tenu de s'assurer avec une assurance de responsabilité civile

3.4. Résiliation du contrat

Le contrat de formation peut être résilié

- dans les cas graves sans être tenu de respecter le préavis
- en cas de renoncement ou de changement d'orientation avec un préavis de quatre semaines.

La résiliation se fera par déclaration écrite de l'un des partenaires à l'autre partie. Le bureau des stagiaires devra être informé sans délai de la résiliation. La résiliation ne pourra donner lieu à des dommages.

3.5. Note

L'étudiant est responsable qu'au plus tard à la date de début du stage un exemplaire du contrat de stagiaire sera rendu au bureau des stagiaires Weißenstephan (Alte Akademie 1, 85350 Freising). En cas contraire la réalisation stage serait mise en cause.

4. Confirmation du chef d'entreprise

(seulement sur l'exemplaire du stagiaire et seulement à la fin de stage remplissent)

Le contrat de stage précédent était rempli du _____ au _____ .

_____ jours de congé étaient accordés au stagiaire.

Pendant le temps de formation appelé en haut, le stagiaire avait _____ jours de la maladie ou autres raisons.

Lieu, date _____

Signature _____